

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identificateur de produit: **MAG 1 ATF DEX 12/12OZ #901**
Code du produit: **MG800901**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé: **Huiles pour transmissions automatiques**
Restrictions d'utilisation: **Sans objet**

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identificateur du fournisseur initial: **Warren Distribution, Inc.**
727 S. 13th Street
Omaha, NE 68102
Information Téléphone: **+01 (800) 825-1235** **+01 (402) 341-9397**
E-mail: **sds@wd-wpp.com**

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence: **CHEMTREC: +1 (800) 424-9300**
International: +01 (703) 527-3887

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classifié selon le SGH

2.2. Éléments d'étiquetage

2.3. Autres dangers

Dangers non classés ailleurs: **Évitez le contact prolongé ou répété des fluids usagés avec la peau.**

Toxicité aiguë inconnue (SGH-US)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Composant	%	N CAS	Classification SGH
Les composants qui ne sont pas énumérés pas considérés comme présentant un danger physique ou pour la santé, selon a norme 29 CFR 1910.1200 (Norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses).			

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

inhalation	Emmener à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, faire administrer de l'oxygène par du personnel formé.
yeux	Bien que cela devrait être inutile, verser du collyre liquide dans l'oeil quel que soit le niveau de danger.
contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon. Obtenir du secours médical si une irritation se développe ou persiste. Obtenir du secours médical si les symptômes persistent
ingestion	Risque minime en cas d'ingestion. Ne pas provoquer le vomissement. Obtenir immédiatement du secours médical. Porter cette fiche signalétique à l'attention du personnel médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

symptômes **Non déterminé**

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notez au docteur **L'aspiration qui peut se produire lors de l'ingestion ou du vomissement peut provoquer des lésions pulmonaires graves. Si un lavage d'estomac s'impose, choisir la méthode risquant le moins de provoquer l'aspiration.**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Appropriés et inappropriés d'extinction:

Utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du gaz carbonique ou un produit chimique sec comme agents d'extinction. L'eau et la mousse peuvent produire de l'écume s'il s'agit d'un liquide qui brûle ; ce sont cependant des moyens pratiques d'extinction de l'incendie s'ils sont appliqués avec soin à la surface du feu. Ne pas diriger le jet d'eau sur le liquide chaud en train de brûler.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie et/ou explosion

Le matériau ne peut s'enflammer que s'il est préchauffé à des températures supérieures au point d'éclair, dans un incendie par exemple.

5.3. Conseils aux pompiers

Méthodes de lutte contre l'incendie et de la protection

Ne pas s'approcher d'un incendie sans protection adéquate, y compris un appareil de respiration autonome et un équipement de protection complet. Utiliser des méthodes de lutte contre l'incendie adaptées aux produits environnants.

Produits de combustion dangereux

Oxyde de carbone, Fumée

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales: Le nettoyage du produit déversé ne devrait pas avoir d'effets adverses sur la santé si tout contact peut être évité. Suivre les recommandations en matière d'équipement de protection individuelle décrites à la Section VIII de cette fiche signalétique.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas éliminer dans les égouts.

Éviter que les eaux d'écoulement ne s'infiltrant dans les conduites d'eaux pluviales et dans les fossés qui mènent aux voies navigables. Enlever de la surface de l'eau en écumant ou au moyen d'absorbants appropriés. Ne pas utiliser de produits de dispersion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage: Empêcher qu'un déversement ne s'étende, pour minimiser le danger qu'il représente pour la santé des êtres humains et pour l'environnement si c'est possible de le faire sans danger. Porter au minimum un équipement de protection individuelle complet et approprié suivant les recommandations de la Section 8. Creuser un fossé et absorber le produit avec un absorbant comme les granulés d'argile. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, étatiques, locales ou provinciales. Fluide utilisé doit être éliminé dans un centre de recyclage.

6.4. Référence à d'autres sections

Suivre les recommandations concernant l'équipement de protection individuelle fournies à la Section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le matériau irrite légèrement. Éviter toute exposition inutile.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Ranger dans un endroit frais, sec et aéré. Isoler des matières incompatibles

Matières incompatibles

Voir la section 10.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Huiles pour transmissions automatiques

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique

Oil mist, mineral

Oil mist, mineral

Oil mist, mineral

Oil mist, mineral

Oil mist, mineral

Oil mist, mineral

Aucun.

Aucun.

Limites d'exposition professionnelle

OSHA PEL

OSHA PEL

ACGIH TLV-TWA

ACGIH TLV-TWA

ACGIH STEL

ACGIH STEL

IDLH

OSHA PEL-Skin Notation

Valeurs

5 mg/m3

5 mg/m3

5 mg/m3

5 mg/m3

10 mg/m3

10 mg/m3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ingénierie	Utiliser une ventilation du gaz d'échappement locale ou d'autres contrôles techniques pour minimiser l'exposition et assurer un environnement confortable à l'opérateur, dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire	Une protection respiratoire peut être exigée pour éviter la surexposition lorsqu'on manipule ce produit. Le système de ventilation général ou local est le moyen de protection préféré. Utiliser un appareil de protection respiratoire si le système de ventilation général de la pièce n'est pas disponible ou s'il est insuffisant pour éliminer les symptômes.
Type(s) de respirateur	Aucun exigé lorsqu'il y a ventilation adéquate. Si les concentrations dans l'air dépassent les limites d'exposition acceptables, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par NIOSH/MSHA.
Protection des yeux	Aucune exigence particulière dans des conditions normales d'utilisation industrielle.
Protection de la peau	Si certaines conditions d'utilisation présentent un risque de contact cutané, suivre de bonnes règles d'hygiène et appliquer une crème protectrice, avec ou sans gants chirurgicaux étanches. Se laver les mains et autres parties du corps exposées à l'eau et au savon doux, avant de manger, de boire et de quitter le travail.
Gants	Néoprène, Nitrile

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Rouge
Odeur	Léger
Seuil de l'odeur	Non déterminé
pH	Non déterminé
Point de congélation	Non déterminé
Point d'ébullition	Non déterminé
Point d' éclair (°C)	193
Méthode du point d'éclair	COC
Taux d'évaporation	Non déterminé
Limite supérieure d'inflammabilité/explosivité, % dans l'air	= 10
Limite inférieure d'inflammabilité/explosivité, % dans l'air	= 1
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet
Pression de vapeur	<0,20
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité relative	0,86
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Coefficient de partage octanol/eau	Non déterminé
Température d'auto-inflammation	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité(°C)	35.67

9.2. Autres informations

Volatiles, % en poids	0.000000
------------------------------	----------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas de données disponibles
10.2. Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
10.4. Conditions à éviter	Températures supérieures au point d'éclair supérieur de ce matériau combustible, plus étincelles, flammes nues, ou autres sources d'allumage. Humidité (provoquera une dégradation de la performance du produit)
10.5. Matières incompatibles	Agents oxydant forts
10.6. Produits de décomposition dangereux	Oxyde de carbone, Fumée

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité ingestion	Aucun danger dans des conditions normales d'utilisation industrielle. Valeur estimée > 5,0 g/kg.
Contact avec la peau	On considère que ce matériau est légèrement irritant (l'Indice d'irritation primaire est 0,5 - 3,0 [lapins]). Peut causer une irritation cutanée mineure, disparition des graisses de la peau et dermatite.
Absorption	Valeur estimée > 5,0 g/kg; pratiquement non toxique
Toxicité inhalation	Aucun danger dans des conditions normales d'utilisation industrielle. Valeur estimée 2 - 20 mg/l; légèrement toxique
Contact avec les yeux	On considère que ce matériau n'irrite pas les yeux (Draize Score < 15 [lapins]). Aucun danger dans des conditions normales d'utilisation industrielle.
Sensibilisation	Non dangereux selon la catégorie de sensibilisation respiratoire/cutanée. Aucune donnée disponible pour indiquer que ce produit ou ses composants peuvent être un sensibilisant cutané.
Mutagenicité sur les cellules germinales	Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou l'un de ses composants présente un risque mutagène ou génotoxique supérieur à 0,1 %.
Cancérogénicité	Ne devrait pas causer le cancer. Ce produit répond aux critères IP-346 de <3% HAP est et n'est pas considéré comme cancérogène par le Centre international de Recherche sur le Cancer.
Toxicité pour la reproduction et le développement	Aucune donnée disponible indiquant que ce produit ou l'un de ses composants présente un risque de malformations congénitales supérieur à 0,1 %.
Toxicité pour certains organes cibles- exposition unique:	Non dangereux dans la catégorie de toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)
Toxicité pour certains organes cibles- exposition répétées:	Non dangereux dans la catégorie de toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées)
Toxicité par aspiration:	Non dangereux selon la catégorie de aspiration
Autres informations:	Pas de données disponibles

Agents classés par le CIRC Monographies

Arsenic	CIRC Groupe 1
Benzene	CIRC Groupe 1
Cadmium	CIRC Groupe 1
Lead	CIRC Groupe 2A
Naphthalene	CIRC Groupe 2B
Lead	CIRC Groupe 2B
ethylbenzene	CIRC Groupe 2B

National Toxicity Program (NTP) Statut

Arsenic	Cancérogène connu
Benzene	Cancérogène connu
Cadmium	Cancérogène connu
Naphthalene	Anticipation raisonnable d'être une substance cancérigène humaine
Lead	Anticipation raisonnable d'être une substance cancérigène humaine

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité aquatique aiguë: Non dangereux dans la catégorie de milieu aquatique aiguë

Écotoxicité aquatique chronique: Non dangereux dans la catégorie de milieu aquatique chronique

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation lente.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioconcentration peut se produire.

12.4. Mobilité dans le sol

On considère que ce matériau n'a essentiellement aucune mobilité dans le sol. Il est fortement absorbé par la plupart des types de sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de données disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Non déterminé

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination

Deseche de acuerdo con las normas federales, estatales, locales, provinciales o reglamentos. Recicle el aceite usado.

Code(s) d'élimination des déchets

Description des déchets pour produit utilisé

Le matériau utilisé ou mis au rebut ne devrait pas s'avérer dangereux.

Emballages contaminés:

Reciclar los envases siempre que sea posible.

Reciclar los envases siempre que sea posible.

Reciclar los envases siempre que sea posible.

Reciclar los envases siempre que sea posible.

Reciclar los envases siempre que sea posible.

Reciclar los envases siempre que sea posible.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Description Non classifié en tant que dangereux pour le transport (DOT, TDG, IMO/IMDG, IATA/ICAO).
basique de
DOT

SECTION 15: Informations réglementaires

Inventaires de produits

chimiques

État TCSA Tous les composants de ce produit figurent dans l'Inventaire US TSCA ou en sont exemptés.

US Restrictions de l'Etat: Sans objet

SIMDUT: Ce n'est pas un produit contrôlé SIMDUT.

Nom chimique	Réglementation	CAS #	%
Aucun.	CERCLA		
Toluene	SARA 313	108-88-3	0.01 - 0.1
Naphthalene	SARA 313	91-20-3	<10ppm
Arsenic	SARA 313	7440-38-2	<10ppm
Lead	SARA 313	7439-92-1	<10ppm
Benzene	SARA 313	71-43-2	<10ppm
Cadmium	SARA 313	7440-43-9	<10ppm
ethylbenzene	SARA 313	100-41-4	<10ppm
Aucun.	SARA EHS		
Aucun.	TSCA 12b		

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

U.S. State Regulations

Nom chimique	Réglementation	CAS #	%
Naphthalene	California Prop 65- Cancer	91-20-3	<10ppm
Trimethyl phosphate	California Prop 65- Cancer	512-56-1	<10ppm
Lead	California Prop 65- Cancer	7439-92-1	<10ppm
Benzene	California Prop 65- Cancer	71-43-2	<10ppm
Cadmium	California Prop 65- Cancer	7440-43-9	<10ppm
ethylbenzene	California Prop 65- Cancer	100-41-4	<10ppm
Toluene	California Prop 65- Dev. Toxicity	108-88-3	0.01 - 0.1
Sulfur dioxide	California Prop 65- Dev. Toxicity	7446-09-5	0.001- 0.01
Lead	California Prop 65- Dev. Toxicity	7439-92-1	<10ppm
Benzene	California Prop 65- Dev. Toxicity	71-43-2	<10ppm
Cadmium	California Prop 65- Dev. Toxicity	7440-43-9	<10ppm
Lead	California Prop 65- Reprod -fem	7439-92-1	<10ppm
Lead	California Prop 65- Reprod-male	7439-92-1	<10ppm
Benzene	California Prop 65- Reprod-male	71-43-2	<10ppm
Cadmium	California Prop 65- Reprod-male	7440-43-9	<10ppm
Mineral oil, petroleum distillates, hydrotreated light naphthenic Aucun. Aucun. Aucun. Aucun.	Massachusetts RTK List New Jersey RTK List Pennsylvania RTK List Rhode Island RTK List Minnesota Hazardous Substance List	64742-53-6	1 - 5

HMIS Ratings:

Santé: 1
Inflammabilité 1
:
Réactivité: 0
EPI: B

NFPA Ratings:

Santé: 1
Inflammabilité 1
:
Réactivité: 0

KEY: 0 - Minimal 1 - Faible 2 - Modéré 3 - Grave 4 – Extrême

SECTION 16: Autres informations

Date de révision 8/21/2015 11:36:20 AM
Remplace: 8/21/2015 10:36:00 AM
Références ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
 AIHA: American Industrial Hygiene Association
 CFR: Code of Federal Regulations
 DOT: Etats-Unis Ministère des Transports

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 16: Autres informations

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

HMIS: Système d'identification des matières dangereuses

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer

IATA: Association du transport aérien international

IDLH: Danger immédiat pour la vie ou la santé

IMDG: International Maritime Dangerous Goods

NFPA: National Fire Protection Association

NIOSH: Institut national pour la sécurité et la santé au travail

NTP: National Toxicology Program

OSHA: Sécurité et administration de la santé au travail

PEL: Limite d'exposition admissible

RTK: Droit de savoir

SARA: Superfund loi de réautorisation modifications et

STEL: Limite d'exposition à court terme

VLE: Valeur limite d'exposition

TSCA: Toxic Substances Control Act

TWA: Pondérée dans le temps

UN: Les Nations Unies

SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Limitation de responsabilité

Cette fiche signalétique et l'information qu'il contient vous est offert de bonne foi comme exactes. Nous avons examiné toutes les informations contenues dans la fiche technique que nous avons reçus de sources externes, et nous croyons que l'information soit correcte, mais ne peut garantir leur exactitude ou leur exhaustivité. La santé et de sécurité dans cette fiche peuvent ne pas être suffisant pour tous les individus et / ou des situations. Il incombe à l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit de façon sécuritaire et à respecter toutes les lois et règlements applicables. Aucune déclaration faite dans cette fiche ne peut être interprétée comme une permission ou une recommandation pour l'utilisation de tout produit d'une manière qui pourrait enfreindre les brevets existants. Aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite.